

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **39 (1903)**

Heft 12

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

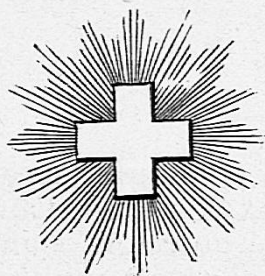
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

XXXIX^{me} ANNÉE

N^o 12.



LAUSANNE

21 mars 1903.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Les principes essentiels de la doctrine de Herbart.* — *Chronique scolaire : Vaud. Genève. Neuchâtel.* — *Bibliographie.* — *Récréation.* — *PARTIE PRATIQUE : Sciences naturelles : Le caoutchouc.* — *Dictées.* — *Arithmétique.* — *Comptabilité.* — *Gymnastique : Leçon-type.* — *Variété : Solitude.*

LES PRINCIPES ESSENTIELS DE LA DOCTRINE DE HERBART ¹

E. L'INTÉRÊT. MOMENTS DE L'ENSEIGNEMENT.

Aux yeux de Herbart, nous avons essayé de le montrer, l'enseignement, l'instruction est le principal moyen de l'éducation, et avec la théorie de l'enseignement ou la marche de l'instruction (didactique), nous pénétrons au cœur même de sa pédagogie. Pour répondre aux espérances que la pédagogie herbartienne fonde sur l'enseignement, pour mériter la place essentielle qui lui est assignée dans l'œuvre éducative, il doit répondre à certaines conditions. Herbart repousse l'enseignement qui écrase l'esprit sous une masse d'érudition indigeste ; il ne veut pas d'un enseignement superficiel qui n'aurait pas de prise sur le caractère, pas plus que celui qui ne vise qu'à fournir tel ou tel ordre de connaissances nécessaires pour un genre d'habileté ou pour quelque fin particulière. Seul *l'enseignement éducatif* est ici en question, un enseignement qui est dominé par l'idée de moralité ou de perfection morale, qui excite et accroisse l'activité de l'esprit en poussant l'enfant à poursuivre ses recherches. L'instruction élargit ainsi le champ de son activité, tout en évitant une dispersion des énergies intellectuelles, qui irait à l'encontre de la formation du caractère et de la personnalité. Or, la première manifestation de l'activité intellectuelle, c'est *l'intérêt*, susceptible de s'élever, par les divers degrés du désir, jusqu'à la volonté résolue et à l'action. L'enseignement a donc pour tâche primordiale : 1^o de faire naître l'intérêt, 2^o de le développer dans toutes les directions, et 3^o de maintenir en même temps l'unité, l'ordre, l'enchaînement, la systématisation dans la

¹ Cet article et ceux que nous donnerons prochainement sur le même sujet font suite à ceux qui ont paru en 1902 (nos 37, 39, 40, 42, 44, 46 et 48).

masse des connaissances communiquées. Nous allons reprendre ces trois points principaux l'un après l'autre.

Nous avons déjà parlé autrefois, dans cette même Revue¹ de l'intérêt, de sa nature, de l'intérêt multiple et varié, ainsi que des moyens de l'éveiller et de le tenir en équilibre. Nous ne nous arrêterons donc sur ce chapitre que pour autant qu'il éclaire la suite du système.

Quand l'enseignement engendre chez l'élève *l'intérêt*, c'est-à-dire le désir de voir et d'entendre de nouvelles choses, d'acquérir de nouvelles connaissances, d'entreprendre de nouvelles études, ~~on peut dire~~ que le but que se propose l'instruction est atteint. ~~L'enseignement doit être constamment~~ intéressant, entend-on dire. Cela ne signifie pas que l'enfant puisse toujours s'instruire en s'amusant et que l'enseignement soit un jeu. L'intérêt obtenu par des moyens artificiels est factice, éphémère, incapable de survivre à l'emploi des moyens dont on s'est servi pour le provoquer, utile pour le présent, mais sans valeur pour l'avenir. Seul l'intérêt qui naît naturellement des choses enseignées, de la leçon proprement dite, est vraiment durable et efficace.

La véritable source de l'intérêt est directe : elle jaillit du sujet même de la leçon. Par les louanges et le blâme, on peut, il est vrai, provoquer chez l'enfant, l'intérêt indirect. On obtient ce même résultat par la crainte des châtimens ou l'espoir des récompenses, par le souci des examens ; mais l'intérêt indirect n'aura jamais la valeur éducative ni l'efficacité de l'intérêt direct. Le premier n'engendre que l'attention volontaire, faite d'efforts, et non point cette attention spontanée qui s'empare de l'âme tout entière, la retient et la rend prisonnière. L'intérêt ainsi compris constitue un facteur de premier ordre pour la culture intellectuelle et morale. C'est un secours naturel que prête notre nature psychique à l'éducateur et qui donne tant de prix à l'expérience enfantine. Emouvoir la curiosité ou l'intérêt — Lacombe dit « fomentier la curiosité » — voilà le grand levier de l'éducation, le principe qui, à chaque instant, déterminera le choix des matières à enseigner. L'intérêt ainsi conçu devient le motif de nos desirs et de nos résolutions, de nos actes. Il n'est pas seulement le moyen le plus efficace de l'enseignement : il en est véritablement le but. Une fois éveillé, il devient un principe de vie ; il conduit de lui-même au vouloir et à l'action. C'est une excitation agréable de l'esprit, un état d'âme provoqué par un enseignement habile à créer le phénomène de *l'aperception*.

Une étude de ce processus psychique est donc nécessaire ici. La psychologie distingue, on le sait, une attention primitive qui naît d'une forte impression faite sur les sens. Ces impressions sensibles, souvent très vives, ont l'inconvénient d'émousser la sensibilité. Les impressions moins fortes produisent à la longue un résultat plus sûr. Au début, on s'adresse surtout à l'attention pri-

¹ Voir *Educateur* du 1^{er} mars 1893 (n^o 5).

mitive. De là la nécessité de recourir à des moyens intuitifs de toute nature : objets ou images. D'autre part aussi, nécessité de mettre de la variété, de l'alternance dans les exercices, sans cependant tomber dans l'exagération, car si l'on change trop souvent d'exercices et si l'on passe brusquement d'un objet à un autre, les représentations antérieures, encore vivaces dans la conscience, tendent à en interdire l'accès aux représentations nouvelles ou à troubler l'ordre naturel de ces représentations.

Mais l'attention primitive ne saurait suffire aux besoins de l'enseignement.

L'attention primitive prépare et rend possible l'attention par *aperception* ou *appropriation*. L'attention aperceptive, qui naît des idées acquises antérieurement, a une valeur très grande dans l'enseignement, parce qu'elle permet à l'activité mentale de se déployer énergiquement. Elle suppose l'existence dans l'âme d'idées préalablement acquises qui tendent à remonter dans la conscience et à s'assimiler, à s'approprier en quelque sorte les idées nouvelles. C'est dans ce phénomène d'assimilation ou d'appropriation, dans cette action que les représentations anciennes exercent sur les représentations nouvelles et réciproquement que consiste l'aperception.

L'attention aperceptive, bien qu'elle ne soit pas la première, se montre déjà dans le premier âge, lorsque les petits enfants saisissent dans un entretien entre adultes, d'ailleurs incompréhensible pour eux, quelques mots isolés qu'ils connaissent et qu'ils les répètent tout haut, ou bien, un peu plus tard, lorsqu'ils donnent des noms de leur invention à des objets qu'ils reconnaissent dans un livre d'images, ou que, plus tard encore, lorsqu'ils apprennent à lire, ils extraient de leur livre tel ou tel nom qui coïncide avec leur souvenir. On voit alors des idées jaillir tout à coup de leur tête. pour s'associer avec les objets de même nature qui viennent à se présenter. Ce genre d'aperception doit être en activité pendant toute la durée d'un enseignement quelconque. Le talent de l'éducateur consiste à rattacher les connaissances nouvelles à celles que l'enfant peut avoir précédemment acquises. C'est ainsi que les montagnes, les fleuves, les villes que nous connaissons nous aident à nous représenter les montagnes, les fleuves, les villes des pays éloignés. Il s'agit de rattacher les représentations nouvelles, aux représentations anciennes, les premières peuvent, suivant le cas, compléter les secondes, les rectifier, au besoin. Il y a dans la conscience des représentations vagues ou incomplètes qui attendent leur complément et qui, en remontant spontanément dans la conscience, en bannissent d'elles-mêmes tout ce qui leur est étranger ; l'esprit va comme au devant des représentations nouvelles, qu'il peut dès lors s'assimiler facilement et complètement : l'attention aperceptive conduit ainsi à une observation exacte et minutieuse de l'objet.

Faire appel à la force aperceptive de l'enfant, voilà donc un point

capital, dans l'enseignement élémentaire surtout, car si l'on enseigne sans tenir compte de ce qui existe déjà dans l'esprit de l'enfant, si l'on impose son savoir sans faire appel à ce qui est donné, aux connaissances fournies par l'expérience antérieure, c'est faire œuvre de dressage et non d'éducation. L'enseignement prend donc racine dans le cercle d'idées de l'enfant; il complète et rectifie l'expérience personnelle de l'élève, expérience que l'instruction a pour tâche d'étendre et d'élargir, sans sauts brusques, sans solution de continuité. Les connaissances antérieures préparent le terrain aux connaissances nouvelles, puisque l'aperception suppose que les idées nouvelles trouvent des points d'attache dans les idées anciennes.

Tout enseignement nouveau doit être préparé de longue main. La remarque est importante, surtout dans l'enseignement aux petits, aux débutants. C'est sur la base solide des idées acquises que s'édifie le savoir. Voilà pourquoi les notions élémentaires doivent être sûres et claires, afin de permettre l'assimilation des connaissances ultérieures. C'est ainsi que, dans l'enseignement de la géométrie, l'enfant doit être familiarisé de longue date avec la connaissance des formes, des solides, des lignes, des angles et des figures avant qu'il puisse être question d'aborder la géométrie théorique. Les langues mortes et les langues vivantes ont leur base aperceptive dans la langue maternelle, la physique a la sienne dans la connaissance *empirique* des phénomènes naturels les plus simples observés au cours des leçons de choses et de géographie locale.

Une fois l'attention aperceptive en jeu, il faut l'utiliser et non la troubler. On la trouble en ne sachant pas satisfaire promptement et exactement l'attente provoquée. Les solutions doivent répondre aux questions posées. Tout doit s'enchaîner. On la trouble encore par des arrêts à contre-temps, par l'introduction d'éléments étrangers, des digressions trop longues, voire même des répétitions intempestives, des locutions favorites, des ornements inutiles, par les manies, les tics, en un mot par tout ce qui est capable de déterminer des aperceptions étrangères à l'objet de la leçon. Aller droit au but sans arrêts prolongés, sans retours en arrière, mais lentement et sans précipitation, faire en sorte d'introduire l'enfant, avant qu'il se mette lui-même au travail, dans le cercle d'idées auquel ce travail se rattache, voilà qui est essentiel dans la pratique de l'éducation. On provoque souvent cette attention aperceptive de l'enfant en décrivant par avance un phénomène qu'on va présenter aux regards aussitôt après, ou bien encore, plus simplement, lorsqu'au commencement d'une leçon on en indique clairement le but.

Quel art délicat et complexe que celui de l'éducation pratique, qui suppose chez le maître une connaissance aussi approfondie de la psychologie jointe à un tact si parfait !

L'attention involontaire, soit primitive, soit aperceptive, est, sans

contredit, la plus importante et la plus efficace ; mais elle ne saurait suffire à tous les besoins de l'enseignement. Toutes les natures n'en sont pas également capables, et il est des cas où elle ne pourrait pas intervenir. C'est alors qu'il faut avoir recours à l'attention volontaire, faire appel à l'intérêt indirect, à l'amour-propre, à l'attrait des récompenses, à la crainte des châtiments, aux considérations utilitaires, c'est-à-dire à celles qui se rapportent à l'avenir de l'enfant. La nécessité de l'attention volontaire apparaît surtout dans les exercices de mémoire, pour lesquels on ne peut pas compter sur l'intérêt direct. En effet, quand il s'agit d'apprendre par cœur, il y a un effort et souvent un grand effort à faire. C'est pourquoi il est préférable de faire des applications fréquentes capables d'éveiller l'intérêt plutôt que d'avoir recours à des exercices de mémorisation, que Herbart considère comme une nécessité fâcheuse et qu'il veut restreindre le plus possible parce qu'ils ne s'adressent pas immédiatement à l'intérêt et ne contribuent qu'indirectement à le développer. (A suivre.)

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Assemblée des délégués.** — Les délégués de district se sont réunis à Lausanne, comme nous l'avions annoncé, le samedi 7 mars dernier, à l'Ecole normale, où un auditoire avait été gracieusement mis à leur disposition. Ouverte à 10 heures par M. Meyer, président du Comité, la séance a été levée à midi. Tous les districts étaient représentés, sauf *Vevey*.

Le président rappelle d'abord la mémoire des nombreux collègues défunts, puis il donne un substantiel résumé de la gestion du Comité dès la fête de Morges. Celui-ci a dû s'occuper de *plusieurs demandes* de secours de la part de collègues malheureux. *Quatre instituteurs* ont reçu ensemble 400 fr. ; *deux régentes*, 150 fr. Comme on le voit, notre caisse de secours est d'une utilité incontestable et nous la recommandons chaleureusement à tous. Nous devons ajouter que le Comité a pris la décision de n'accorder des secours qu'aux collègues, *instituteurs* ou *institutrices*, qui en feraient la demande eux-mêmes. Ils peuvent être assurés de la plus grande discrétion.

Le Comité a demandé au Département de l'instruction publique le rétablissement de deux conférences de cercle, absolument indispensable pour qu'un travail utile soit fait dans les conférences de district. Cette demande sera prise en considération lors de la prochaine revision de la loi sur l'instruction publique. A propos de cette revision, d'autres vœux seront formulés en temps opportun ; nos collègues qui auraient des modifications à proposer sont priés de les communiquer à M. F. Meyer, instituteur à St-Prex.

M. le président nous donne des nouvelles très réjouissantes de la question de notre augmentation du traitement, question dont la solution est attendue depuis si longtemps par le corps enseignant primaire. *Avant peu, nous serons fixés sur ce point important.*

Les comptes de notre association laissent un solde actif de 650 fr. A ce propos, M. Guidoux, caissier, fait un appel chaleureux à tous les délégués pour qu'ils travaillent avec vigueur à amener *tous* nos membres de la S. P. V. à s'abonner à l'*Educateur*. La caisse a dû verser, pour l'année 1902, la somme de 112 fr. 50 comme cotisation pour les non abonnés. La *Caisse de secours* possède un solde actif de 1294 fr. Signalons le don de 24 fr. 50 fait par le comité de la fête de

Morges qui, après l'admirable réception qui nous a été faite et dont nous gardons un souvenir qui ne s'effacera pas, a pu faire un don en faveur de nos sociétaires tombés dans le besoin. — Qu'il reçoive ici, encore une fois, nos sincères remerciements.

Les cotisations pour 1903 restent fixées à fr. 1 pour la *Caisse de notre association* et à fr. 0,50 pour la *Caisse de secours*.

Questions à mettre à l'étude. — Après discussion, les deux questions suivantes sont proposées :

1^o *Les examens de recrues.*

2^o *Les Ecoles primaires supérieures.*

Couronnes mortuaires. — Les délégués décident qu'une couronne mortuaire sera déposée sur la tombe de tous les collègues décédés, qu'ils soient toujours en activité de service ou retraités.

Il est voté 100 fr. en faveur du Musée scolaire.

Propositions individuelles. — Longue discussion sur le mode de fréquentation scolaire. Les délégués, dans leur majorité, pensent que tous les enfants âgés de 12 ans devraient être tenus de fréquenter les écoles deux heures par jour, tous les matins, sauf pendant les vacances.

Le Comité est prié de faire des démarches auprès du Département pour qu'il accorde lui-même congé aux membres du corps enseignant désirant participer au cours de vacances organisé à Neuchâtel et à Zurich.

On demande aussi d'agir auprès de qui de droit pour achever la préparation des manuels et d'un cours de dessin; l'on s'élève contre l'examen de sciences naturelles au degré intermédiaire; l'on demande des problèmes mieux gradués, etc., etc.

Comme on le voit, la séance des délégués a été bien remplie et il s'y est fait d'excellente besogne.

E. SAVARY.

— **Une innovation.** — La circulaire du 16 février 1903 adressée aux autorités scolaires par le Département de l'instruction publique au sujet des examens annuels mentionne les branches qui seront tirées au sort et sur lesquelles porteront les interrogations de MM. les membres des commissions scolaires et des experts. Pour le degré intermédiaire ce sera la géographie, l'histoire, les sciences naturelles et le chant.

Il est nécessaire de signaler que c'est la première fois que les sciences naturelles sont comprises, au degré moyen, parmi les disciplines examinées à la fin de l'année scolaire.

Depuis quelques années, l'enseignement des sciences avait certainement fait des progrès dans notre canton.

Le beau rapport que M. Briod présentait l'année dernière à Morges devait avoir pour résultat de faire toujours mieux comprendre la base sur laquelle repose cette discipline, son but, ses moyens. L'enfant aimait ces leçons de sciences élémentaires naguère si ennuyeuses pour lui; il les suivait maintenant avec plaisir; pourquoi? parce qu'on lui ouvrait les yeux sur la diversité et la beauté de la nature, en lui faisant observer ses manifestations les plus communes, et puis... il n'y avait pas de tâche à apprendre.

Nous savons maintenant qu'il nous faut préparer un examen, et, lorsque nous aurons un nouveau manuel qui, nous dit-on, sera assez détaillé, l'étude du mot à mot, l'adoration de la sainte routine, va reprendre de plus belle.

C'est une innovation, j'en conviens, mais ce n'est pas un progrès. E. S.

Ecole normale. — Le Conseil fédéral a nommé professeur de botanique générale et de physiologie des plantes à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, M. le Dr Paul Jaccard, actuellement professeur agrégé de botanique à l'Université de Lausanne et maître aux Ecoles normales.

Le nouveau professeur, bien connu par ses travaux dans le monde scientifique, a fait ses premières études à l'Ecole normale ; puis il a débuté, il y a douze ans, dans l'enseignement primaire, comme instituteur à Chexbres, qu'il a quitté au bout de quelques années pour poursuivre ses études en qualité d'assistant au Musée cantonal de botanique sous la direction des professeurs J.-B. Schnetzler et L. Favrat.

Plus tard, après avoir complété ses études à Zurich, Paris et Munich, M. Jaccard entra dans l'enseignement secondaire et supérieur comme maître de sciences naturelles à l'Ecole normale et au Collège cantonal. Il donna, en même temps, à l'Université, divers cours très appréciés à titre de professeur agrégé de botanique.

La nomination de M. Jaccard à ses nouvelles fonctions est une perte sensible pour l'Ecole normale et le corps enseignant secondaire vaudois. Les vœux de ses nombreux amis et élèves accompagnent le distingué professeur dans sa nouvelle résidence.

M. Jaccard est collaborateur de l'*Educateur*, auquel il a envoyé, il n'y a que trois semaines, une remarquable leçon sur *les glaciers*. Deux nouvelles leçons du même auteur paraîtront prochainement.

GENÈVE. — Dans sa séance du 19 février, la Société pédagogique, réunie en assemblée pour l'élection de son comité, a non seulement réélu son président, M. Lucien Baatard, mais a tenu à lui témoigner sa reconnaissance pour les services rendus pendant ces dix dernières années. Se faisant donc l'interprète de la société, M. William Rosier, après avoir retracé, dans une heureuse improvisation, l'activité et le dévouement déployés par M. Baatard, a, sur un plateau d'argent, offert à ce vaillant et excellent collègue, les remerciements et les vœux de la section genevoise.

H. M.

NEUCHÂTEL. — **Bibliothèques scolaires en 1902.** Le nombre des Commissions scolaires auxquelles le Département de l'instruction publique a alloué une subvention pour achats de volumes pour les bibliothèques scolaires est de 59.

Le nombre des volumes existant au 31 décembre dans les bibliothèques scolaires du canton est de 79 652 ; il y a augmentation de 3188 volumes sur l'année précédente.

Pendant l'année 1902, 95 093 volumes sont sortis de ces bibliothèques pour être lus par 6127 abonnés, élèves des écoles ou adultes.

— **Fonds scolaire de prévoyance.** — Le résumé des comptes et le bilan permettent de constater les bons résultats financiers de l'année 1902 : le fonds social s'élevait au 31 décembre 1901 à fr 623 262,97 ; il s'est augmenté en 1902 d'une somme de fr. 21 253,10, comprenant le boni de l'exercice : fr. 9765,10, la moitié de l'allocation de l'Etat, fr. 10 000 et fr. 1488, total des versements complémentaires de cotisations.

Les capitaux du Fonds ont rapporté, en moyenne, du 3,89 %.

La question d'une augmentation suffisante de la pension de retraite n'a pu être traitée cette année, mais le Comité espère que la subvention fédérale en faveur de l'Ecole primaire rendra bientôt possible une solution répondant aux vœux du Corps enseignant.

Ensuite d'un arrêté du Conseil d'Etat du 14 février 1903, concernant le taux des pensions de retraite et celui de l'assurance au décès pour l'année 1903, les chiffres suivants sont fixés :

1. Pension ancienne, servie par semestre	Fr. 180 —
2. Pension nouvelle, servie par trimestre	» 720 —
3. Indemnité d'assurance au décès	» 27 —

HINTENLANG.

Bibliographie.

Claude de Siviriez, drame en 5 actes, de M. René Morax. — Payot et Cie, Lausanne.

Abandonnant l'Alpe, patrie des légendes, notre jeune compatriote a pris le sujet de son nouveau drame dans cette époque troublée de la Réformation en terre vaudoise. La famille de Siviriez habite Orbe et se fait remarquer par son attachement à l'Eglise romaine. Claude, le fils cadet, est revenu de Paris gagné aux doctrines nouvelles. Sa mère le maudit et le chasse. Il s'enfuit, après un duel malheureux, emportant dans son cœur déchiré les serments d'amour de la douce Bernardine de Vinzelle. Claude s'en va guerroyer en Italie d'abord, puis en France, avec les Huguenots. Blessé grièvement, il guérit, rentre à Orbe où, de sa nombreuse famille, il ne retrouve que sa mère, aveugle, brisée, agonisante presque, mais toujours ennemie implacable de la Réforme. Le jeune homme implore en vain son pardon; pourtant, à la minute suprême, l'amour maternel triomphe et la mourante bénit Claude et Bernardine agenouillés à son chevet.

Tel est le résumé succinct de cette œuvre vraiment forte, faite de simplicité et cependant jamais banale, poignante parfois, profondément humaine et donnant sans effort l'illusion d'assister en personne à ces scènes du « Plus », devant l'église d'Orbe, en l'an 1554, et à ce sombre drame familial tant de fois répété au temps des luttes religieuses.

A ceux qui aiment les œuvres saines et de franc-terroir, nous recommandons chaleureusement le volume de M. R. Morax, avec la certitude qu'ils y trouveront des jouissances que donnent rarement des ouvrages de ce genre. V.

L'enseignement de la composition française à l'Ecole primaire, par M. Poitrinal. — Deuxième édition, Grenoble, 1902.

Il nous paraît utile de signaler aux instituteurs une brochure de M. Poitrinal, inspecteur d'écoles à Grenoble, traitant de l'enseignement de la composition française dans les classes primaires.

Remédier à l'indigence d'idées que chacun constate dans les travaux des élèves, tel est tout particulièrement le résultat auquel tend M. Poitrinal dans son étude.

Après avoir, au début, posé en principe que « la composition française n'est pas un tout distinct se suffisant à lui-même... ; mais qu'elle est une partie de l'enseignement français, lequel se nourrit lui-même de tout le savoir acquis » — manière de voir qu'il justifie à plusieurs reprises —, l'auteur montre combien il est nécessaire d'enrichir le vocabulaire de l'enfant et d'augmenter le nombre des exercices oraux.

Il arrive ensuite à l'enseignement proprement dit de la composition, dans le degré élémentaire d'abord, puis dans le degré moyen. Cette dernière partie est la plus importante de son travail, celle qui, nous l'avouons, nous a paru la plus intéressante, et la plus propre à rendre des services à ceux à qui elle est destinée.

Passant en revue les différents genres de composition (la description, la narration, etc.), il donne des modèles de préparation dont l'imitation doit produire de bons résultats.

Des directions, non inédites, il est vrai, sur les procédés à employer pour développer la facilité d'élocution chez les élèves et pour corriger les devoirs, terminent cette étude.

En résumé, cette brochure, dont le prix est des plus modiques, (fr. 0,50) nous semble appelée à contribuer au progrès de la branche d'enseignement dont elle traite; aussi nous permettons-nous d'en recommander la lecture aux abonnés de *l'Educateur*. M. COLLET.

PARTIE PRATIQUE

SCIENCES NATURELLES

Degré supérieur.

Le caoutchouc.

PLAN : 1. Provenance. 2. Récolte. — 3. Propriétés. — 4. Vulcanisation. — 5. Ebonite. — 6. Utilité.

DÉVELOPPEMENT. — 1. Parmi les arbres composant les immenses forêts qui, dans l'Amérique du Sud, couvrent toute la région des affluents méridionaux de l'Amazonie, un des plus importants est celui qui nous fournit la substance industrielle appelée caoutchouc.

Cet arbre, qui appartient à la famille des euphorbes, atteint une hauteur de 18 à 20 mètres. Il porte des fruits à noyau, dont l'amande est blanche et d'un goût agréable. C'est du suc laiteux qui coule sous l'écorce qu'est extrait le caoutchouc.

2. Pour cela, les chercheurs de caoutchouc, des Indiens le plus souvent, qui travaillent pour le compte de quelques grandes maisons, font à l'arbre, dès la base jusqu'aux branches les plus élevées, de profondes incisions tout autour du tronc par où s'écoule le précieux suc qui est recueilli dans des calebasses, espèces de courges évidées, fixées sous les plaies à l'aide d'un peu d'argile. Au bout de deux ou trois heures, les calebasses sont pleines ; ils en versent le contenu dans de grands baquets. La sève, abandonnée à elle-même, s'épaissit par suite de la lente évaporation de l'eau qu'elle renferme, devient visqueuse, collante et finit par se solidifier en une masse très élastique. Pour activer cette évaporation, il arrive souvent que les chercheurs de caoutchouc se servent de moules en bois ou en terre glaise qu'ils plongent plusieurs fois de suite dans le suc épaissi. Par suite de l'évaporation, une première couche, puis une seconde, puis une troisième adhèrent au moule. Lorsque les travailleurs jugent la couche de caoutchouc assez forte, ils pratiquent une incision longitudinale dans toute l'épaisseur et détachent la masse qui offre l'apparence d'une large plaque connue dans le commerce sous le nom de « lard de gomme ». — L'évaporation est parfois facilitée par le feu.

3. La propriété essentielle du caoutchouc est d'être élastique : avec 1 kg. de matière on peut faire, dit-on, 40,000 mètres de fils de caoutchouc ! Un fil peut prendre en l'étirant, sans se rompre, sept fois sa longueur primitive. Fraîchement coupé, il se soude à lui-même à une douce chaleur, par simple pression. Il est imperméable et insoluble dans l'eau. Il est sans odeur ni saveur, inaltérable à l'air, mauvais conducteur de la chaleur et de l'électricité. Cette matière se fond facilement et se dissout dans l'éther et dans quelques huiles. Certaines dissolutions de caoutchouc mises en tubes sont employées par les cyclistes pour réparer les chambres à air des bicyclettes.

4. L'industrie du caoutchouc était à ses débuts paralysée dans son essor par le fait que cette substance se durcit par le repos et le froid, et se ramollit par le maniement et la chaleur, de telle sorte qu'un produit qui trouvait son emploi en été devenait inutile dans une saison moins chaude et vice-versa. Pour combattre ces inconvénients, un Américain a inventé la « vulcanisation », opération qui consiste à modifier la composition du caoutchouc au moyen d'une certaine quantité de soufre.

La vulcanisation du caoutchouc se fait de différentes manières ; ou bien en enduisant de soufre les feuilles de caoutchouc lorsqu'elles sont mises sous presse pour en régulariser l'épaisseur, ou en les plongeant dans un bain de soufre fondu.

5. En forçant la vulcanisation, c'est-à-dire en faisant absorber par le caoutchouc une grande quantité de fleur de soufre, on obtient un produit nouveau, dur comme la corne et susceptible d'un très beau poli. C'est « l'ébonite » ou « caoutchouc durci ».

6. Les usages du caoutchouc vulcanisé sont variés. On en fait des vêtements et des chaussures complètement imperméables à l'eau. L'unique inconvénient de ces chaussures est d'emprisonner, de concentrer l'humidité venant de l'intérieur. Il entre aussi dans la fabrication des chambres à air et autres fournitures pour vélocipèdes et automobiles ; il est utilisé pour la préparation des matelas à eau chaude, des coussins, des gourdes de voyage, des tuyaux de toute dimension, des tampons de machines, des courroies, des ressorts, des tentes imperméables ; il est très employé dans la confection des tissus qui nécessitent une certaine élasticité : bandages, bas pour malades, bretelles, ceintures.

Grâce à sa consistance dure et à la facilité qu'ont les industriels à le polir, l'ébonite sert à façonner des manches de couteau, des crosses de fusil décorées de sculptures, des jumelles, des objets de toilette variés : broches, épingles, peignes ; des instruments de musique (clarinettes, flûtes), de chirurgie et de physique ; des fournitures militaires, des bateaux de sauvetage dits insubmersibles. L'ébonite étant un corps mauvais conducteur de l'électricité est employé comme isolant électrique.

VOCABULAIRE : Caoutchouc — affluent — Amazone — Euphorbe — amande — incision — calebasse — évaporation — visqueux — solidifier — élastique — adhérer — imperméable — insoluble — inaltérable — éther — dissolution — cycliste — vulcanisation — soufre — ébonite — insubmersible — isolant électrique.

(D'après divers).

G. ADDOR.

DICTÉES

Degré supérieur.

La ponctuation.

Ma chère fille, je te ferai encore la guerre sur ta ponctuation ; il n'y en a point ou presque point dans tes lettres. Tout signe de ponctuation, virgule ou autre, marque un repos de l'esprit, un temps d'arrêt plus ou moins long, une idée qui est finie ou suspendue, et qu'on sépare par un signe de celle qui suit. Tu supprimes ces repos, ces intervalles ; tu écris comme l'eau coule, comme la flèche vole. Cela ne vaut rien ; car les idées qu'on exprime, les choses dont on parle dans une lettre, ne sont pas toutes absolument semblables et toutes intimement liées les unes aux autres, comme des gouttes d'eau.

Il y a entre les idées des différences, des distances inégales mais réelles, et ce sont précisément ces différences, ces distances, que les divers signes de ponctuation ont pour objet de marquer. Tu fais donc, en les supprimant, une chose absurde ; tu supprimes la différence, la distance naturelle qu'il y a entre les idées et entre les choses. C'est pourquoi l'esprit est étonné et choqué à la lecture de tes lettres ; le défaut de ponctuation répand sur tout ce que tu écris une uniformité menteuse et enlève aux choses dont tu parles leur vraie physionomie, leur vraie place, en les présentant toutes d'un trait et comme parfaitement pareilles et contiguës.

(Buttet).

GUIZOT.

Les sources.

A côté des aimables sources de nos climats dont l'eau pure nous abreuve et nous enrichit, nous pouvons nous demander quel est, parmi les grands agents de la civilisation, celui qui a fait le plus pour le développement de l'humanité. Est-ce la mer avec ses eaux pullulantes de vie, avec ses plages qui furent les premiers chemins des hommes et sa nappe infinie conviant le barbare à voyager de

ive en rive ! Est-ce la montagne avec ses hautes cimes qui sont la beauté de la terre, ses vallées profondes où les peuplades trouvent un abri, son atmosphère pure donnant à ceux qui la respirent une âme de héros ? Ou serait-ce plutôt l'humble fontaine, fille des montagnes et de la mer ! Oui, l'histoire des nations nous le montre : la source et le ruisseau contribuent directement aux progrès de l'humanité, plus que l'Océan, plus que la montagne, qui, ni l'un ni l'autre, ne pouvaient la fixer.

(Buttet).

E. RECLUS.

Les oiseaux.

Les oiseaux ont cela de particulier qu'ils semblent toujours être les mêmes. Les années se passent, on devient vieux, on voit ses amis disparaître, les révolutions changer la face des choses, les illusions tomber l'une après l'autre comme des gerbées d'herbe mûre qu'un faucheur couche méthodiquement derrière lui, et cependant, parmi les arbres des vergers ou les hêtres des bois, les oiseaux qu'on connaît dès l'enfance répètent les mêmes appels mélodieux, modulent les mêmes phrases musicales avec la même voix toujours jeune. Le temps ne semble pas mordre sur eux, et, comme ils se cachent pour mourir, comme nous n'assistons jamais à leur agonie, nous pouvons presque imaginer que nous avons toujours devant les yeux ceux qui ont enchanté notre première jeunesse.

(Communication de A. Reverchon).

A. THEURIET.

Le pinson.

Pendant les premiers beaux jours de mars, en me promenant sous bois, j'ai entendu au loin un joyeux chant d'oiseau. A cette époque, la grande forêt sans feuilles a la sonorité d'un appartement démeublé ; cette chanson précoce y retentissait allègrement comme une voix avant-courrière du prochain renouveau. Elle se composait de trois parties : un vif prélude, une roulade et une modulation finale d'un timbre puissant et velouté. J'ai reconnu le chant du pinson, et cette musique printanière a évoqué en moi un souvenir d'enfance qui semblait venir, comme elle, de très loin, du fin fond de la forêt.

(Communication de A. Reverchon).

A. THEURIET.

Le moineau.

Vêtu d'une livrée brune et grise, à peine égayée par une cravate noire et blanche et un liseré jaune sur l'aile, le moineau, avec ses façons vulgaires, son cri haillard et monotone, ne paye certes pas de mine, mais il est de ceux qu'il ne faut pas juger sur l'habit. Son charme est dans la spirituelle vivacité de ses yeux couleur noisette, dans la prestesse de son sautaillement, les jeux de sa frimousse spiegle, les gentils dodelinements de sa tête ébouriffée.

(Communication de A. Reverchon).

A. THEURIET.

Degré intermédiaire.

Après étude des Nos 198 à 203 du Vocabulaire Pasche.

Autrefois et aujourd'hui.

Dans les temps anciens, l'individu devait subvenir à tous ses besoins. Il était chasseur, pêcheur, agriculteur et fabriquait lui-même ce qui lui était indispensable. Une grotte lui servait de demeure. Les dépouilles des animaux domestiques, les produits de la chasse et de la pêche lui procuraient sa nourriture et ses vêtements. Il vivait frugalement et ajoutait à son menu des fruits sauvages ou des baies qu'il trouvait en abondance dans les immenses forêts qui recouvraient alors notre sol.

II. Aujourd'hui les choses ont bien changé. Les arts et les métiers se sont développés ; des fabriques nombreuses livrent leurs produits et l'homme se pourvoit, au prix d'argent, de tout ce qu'il désire. Les agriculteurs labourent la terre et soignent les troupeaux. Ils en tirent les céréales, les fruits, les légumes et le lait

qui sont vendus sur les marchés. Les vignerons cultivent nos vignobles ; grâce à eux nous nous régalons de raisins en automne. Les boulangers et les pâtisseries pétrissent la farine et cuisent du pain, des biscuits et des brioches. Les bouchers et les charcutiers tuent le bétail et vendent de la viande : du rôti, du bouilli, du jambon, des saucissons, des saucisses, du lard, du saindoux, de la graisse et des pâtés.

III. Les tailleurs, les tailleuses, les lingères et les couturières coupent et cousent pour nous des habits et le linge qui nous sont nécessaires. Le bottier et le cordonnier nous préparent des bottes, des bottines, des souliers et des pantoufles. Le chapelier, le fabricant de casquettes et la modiste confectionnent des coiffures : chapeaux, bonnets, casquettes, etc. Enfin, il ne faut pas oublier le coiffeur, le perruquier et le barbier qui donnent des soins à notre chevelure et à notre barbe. — Tous les artisans dont nous venons de parler, sauf les trois derniers, travaillent pour nous fournir la nourriture et les vêtements.

IV. Voici d'autres ouvriers qui se mettent à l'œuvre : ils vont nous construire un abri confortable et commode, une habitation spacieuse et agréable. Les terrassiers en creusent les fondations, les maçons édifient les murs, les charpentiers taillent les poutres, les solives et la toiture. Les menuisiers placent les parquets, les planchers et les boiseries. Les gypsiens tapissent les murs et blanchissent les plafonds. Les serruriers font les balustrades des escaliers et des balcons. Les couvreurs couvrent la toiture avec des tuiles, des ardoises ou du zinc. Les appareilleurs posent des tuyaux pour conduire l'eau et le gaz, tandis que les poêliers construisent les appareils de chauffage et les canaux pour la fumée.

V. L'homme est maintenant pourvu d'un domicile, il a de la nourriture et des vêtements. Mais, pour satisfaire ses nombreuses exigences, il occupe encore une foule de personnes. Les négociants et les marchands achètent et revendent, en gros et en détail. Leurs magasins sont des entrepôts où nous trouvons tout ce que nous souhaitons. Les employés des postes, des chemins de fer, des télégraphes et des téléphones sont mis, de jour et de nuit, à notre service. Les médecins soignent nos maladies. Les pasteurs et les instituteurs instruisent et éduquent le peuple. Telle est la société moderne : nul n'y vit pour soi, mais chacun doit contribuer au bonheur de tous puisqu'il profite libéralement du travail de la collectivité. C'est la mise en pratique de notre belle devise nationale : « Un pour tous, tous pour un ! »

A. C.

RÉCITATION

Renouveau.

Réveillez-vous, chansons aimées,
Au souffle adoré du printemps,
Et rouvrez vos ailes fermées
Si longtemps.

Ouvrez vos grandes ailes roses ;
Avril a chassé les frimas ;
Posez-vous sur toutes les choses
D'ici-bas.

(Buttet).

Fiez-vous aux branches légères
Qui pendent au-dessus des eaux,
Faites vos nids parmi vos frères
Les oiseaux.

Planez sur le lac et les grèves,
Vers l'Alpe brumeuse volez,
Volez jusqu'au pays des rêves,
Étoilés.

H. WARNERY.

ARITHMÉTIQUE

Problèmes pour le degré intermédiaire.

1. Un cordier tresse 4 cordes de 78 mètres et 6 cordes de 56 mètres. Il les joint bout à bout. Quelle longueur obtient-il ?

Rép. : 648 m.

2. Combien de cordes de 4 m. pourrait-il faire de plus avec les 6 cordes de 56 m. qu'avec les 4 de 78 m. ? *Rép. : 6.*

3. Combien de cordes de 6 m. ferait-il avec le tout ? *Rép. : 106.*

4. Il vend les cordes de 4 m. 30 c. la pièce et celles de 6 m. 50 c. Combien reçoit-il en tout sachant qu'il vend les 4 cordes de 78 m. en bout de 4 m. et les 6 autres en bouts de 6 m. ? — *Rép. : 5140 c.*

5. Aurait-il réalisé un gain ou une perte en vendant, aux prix indiqués ci-dessus, les 6 cordes de 78 m. en bout de 4 m. et les 4 autres en bouts de 6 m. ? *Perte 20 c.*

6. Un agriculteur a vendu 75 douzaines de pommes à 45 c. la douzaine et 16 douzaines de poires à 70 c. la douzaine. Combien reçoit-il de plus pour les pommes que pour les poires ? *Rép. : 2255 c.*

7. Avec l'argent qu'il reçoit il achète 25 kg. de fromage à 135 c. Combien lui reste-t-il de pièces de 20 c. *Rép. : 56 pièces.*

8. En venant au marché, il a remis gratuitement à un établissement de bienfaisance une corbeille contenant 8 douzaines de pommes et 4 douzaines de poires. Quelle est la valeur de ce don ? (pour les prix voir n° 6). *Rép. : 640 c.*

9. Dans cet établissement, il y a 12 petits garçons à chacun desquels on donne un fruit chaque jour. Combien pourra-t-on faire de distributions ? *Rép. : 12.*

10. Pour une cérémonie, on réunit 18 classes comprenant chacune en moyenne 48 élèves. Combien y avait-il d'élèves en tout ? *Rép. : 864 élèves.*

11. A l'issue de la fête, on offre à chaque enfant une tasse de thé valant un sou, et un petit pain. Quelle est la dépense totale, sachant que le boulanger livre les petits pains à 45 c. la douzaine ? *Rép. : 7560 c.*

12. Six personnes charitables paient la moitié de cette dépense. Quelle est la part de chacune ? *Rép. : 630 c.*

13. Quel bénéfice le boulanger aurait-il réalisé en vendant les petits pains 5 c. pièce ? *Rép. : 1080 c.*

14. Un père de famille achète 19 sacs d'antracite pesant chacun 50 kg. Chaque sac coûte 3 fr. Combien pèse le tout ? Quelle est la valeur totale ? Combien le marchand rend-il sur un billet de 100 ? *Rép. : 950 kg. ; 57 fr. ; 43 fr.*

15. Combien de jours durera cette provision, sachant qu'on en brûle 25 kg. en 3 jours ? *Rép. : 114 jours.*

16. Quelle est la valeur du combustible journallement consumé ? *Rép. : 50 c.*

17. Dans un établissement, on allume, en décembre, 5 lampes brûlant, en moyenne, chacune 1 litre de pétrole par jour. Quelle est la consommation pour le mois ? *Rép. : 155 litres.*

18. A la fin du mois, combien de litres reste-t-il dans un baril qui contenait deux et demi hectolitres ? *Rép. : 95 litres.*

19. A quelle date devra-t-on mettre en perce un nouveau baril ? *Rép. : le 20 janvier.*

20. La commune de Lausanne loue les compteurs à gaz 50 c. par mois. Combien de mètres cubes de gaz a consommé en janvier un ménage qui reçoit une note de 890 c. sachant que le gaz coûte 20 c. le mètre cube ? *Rép. : 42 m³.*

21. Un agriculteur a 9 vaches donnant chacune 8 litres de lait par jour. Quelle est, exprimée en dal. et litres, la production hebdomadaire ? *Rép. : 50 dl. + 4 l.*

22. Un marchand de bois achète, en forêt, 48 stères de hêtre à 13 fr. le stère. Le voiturage coûte 4 fr. par stère. Combien doit-il revendre le stère pour gagner 144 fr. sur le tout ? *Rép. : 20 fr.*

23. Un marchand achète 3 pièces de drap mesurant respectivement 60, 65 et

75 m. La première coûte 3 fr. le m. la deuxième 4 fr. et la troisième 5 fr. le m. Il revend le tout pour 912 fr. Quel est son gain ?

Rép. : 97 fr.

A. C.

COMPTABILITÉ

Degré intermédiaire.

Prix moyen du blanchissage du linge d'une personne pendant un mois.

En 1898, Jules a donné à laver :

24 draps à f. 0,55 la paire : 12 taies d'oreillers à f. 0,15 l'une ; 66 linges de toilette à f. 0,80 la douzaine ; 75 chemises ordinaires à f. 0,25 pièce ; 19 chemises de nuit à f. 0,20 chacune ; 141 faux-cols à f. 0,05 l'un ; 12 flanelles à f. 0,15 l'une ; 108 mouchoirs de poche à f. 0,50 la douzaine ; 25 paires de caleçons à f. 0,35 l'une ; 7 tabliers à f. 0,20 pièce ; 49 paires de chaussettes de coton à f. 0,10 la paire et 23 paires chaussettes de laine à f. 0,15 la paire.

Cherchez combien il a dû payer par mois en moyenne pour le blanchissage de son linge.

Blanchissage du linge d'une personne pendant un mois. DOIT

1898	Fr.	C.
Draps, 12 paires à f. 0,55.	6	60
Taies d'oreillers, 12 à f. 0,15.	1	80
Linges de toilette, 66 à f. 0,80 la douzaine.	4	40
Chemises ordinaires, 75 à f. 0,25.	18	75
» de nuit, 18 à f. 0,20.	3	80
Faux-cols, 141 à f. 0,05.	7	05
Flanelles, 12 à f. 0,15.	1	80
Mouchoirs de poche, 108, soit 9 douzaines à f. 0,50.	4	50
Caleçons, 25 paires à f. 0,35.	8	75
Tabliers, 7 à f. 0,20.	1	40
Chaussettes de coton, 49 paires à f. 0,10.	4	90
» de laine, 23 paires à f. 0,15.	3	45
Total pour l'année : Fr.	67	20
Pour 1 mois, Jules payera f. 67,20 : 12.	5	60

F. MEYER.

GYMNASTIQUE

Leçon type pour une classe de garçons de 14 ans. II^{me} degré.

I. EXERCICES D'ENTRAÎNEMENT

a) *Exercices de marche.* — Placer les élèves sur deux rangs d'après la taille. Marche de front au pas cadencé et au pas raccourci. Faire demi-tour, reprendre la marche de front avec les pas ci-dessus. Numéroté par quatre, tourner par groupes à droite et prendre les distances à gauche.

b) *Préliminaires libres.* — 1. Poser la jambe gauche en avant, bras fléchis ; 2. fléchir les jambes à fond en tendant les bras en avant ; 3. revenir à la position précédente ; 4. position normale. Même exercice à droite.

1. Poser la jambe gauche en arrière, bras fléchis ; 2. fléchir à fond les jambes en tendant les bras en haut ; 3. revenir à la position précédente ; 4. position normale. Même exercice à droite.

II. EXERCICES DE SUSPENSION

Perches verticales. — 1. Grimper jusqu'au haut d'une perche et redescendre en passant d'une perche à l'autre et en changeant de croisement. 2. Grimper

jusqu'au haut d'une perche avec croisement facultatif, redescendre sans croisement.

III. EXERCICES DU TORS

En station écartée, mains aux hanches : Fléchir le corps en avant, en arrière, de nouveau en arrière et en avant, de côté à gauche, de côté à droite. Tourner à gauche de côté, idem à droite.

IV. EXERCICES D'APPUI

Exercices à la poutre d'appui, — 1. Passer les jambes accroupies entre les arçons et se repousser immédiatement en avant à terre ; demi-tour et répéter l'exercice. *2.* Monter au siège à cheval en dehors des arçons, passer plusieurs fois du siège à cheval à l'appui couché et sortir facialement.

V. EXERCICES DE SAUT

Saut en hauteur. — 1. Sauter par dessus la poutre d'appui avec pose et élan facultatifs ; hauteur 0 m. 50.

2. Marcher le long de la poutre ; arrivé au bout, ~~sauter à pieds joints~~ le plus loin possible.

IV. JEU

La mouche. (Voir *Manuel fédéral* page 240).

E. HARTMANN.

VARIÉTÉ

Solitude.

La grand'mère s'éveille dans la chambre close. Un jour rose et pâle s'infiltré, qui, de plus en plus, remplit l'espace, fait saillir les contours des objets. Elle ouvre les yeux, puis les referme, puis les ouvre encore, regardant, écoutant, comme si elle attendait quelque chose, un mouvement, un appel. Mais rien ne bouge. Le petit lit blanc qu'elle a voulu garder tout près du sien ne s'agite pas, ne se soulève pas, demeure silencieux.

Tout à coup un rayon blanc se projette, illuminant les poussières dansantes. En même temps le jour se fait dans l'esprit de la vieille femme, dégagé du demi-sommeil. Elle se souvient. Deux larmes brillent dans ses yeux, deux grosses larmes qu'elle essuie silencieusement, du revers de sa main ridée.

Elle ne veut pas pleurer. Est-ce qu'elle n'a pas reçu de bonnes nouvelles ? Est-ce qu'ils ne lui ont pas écrit que la petite se portait bien, qu'elle était contente, heureuse, à la pensée du long voyage, des belles choses qu'elle allait voir, des frères et des sœurs qu'elle retrouverait là-bas ?

Là-bas ! Mot vague, plein d'inconnu, plein d'effroi. Si loin ! oh ! si loin par-delà l'immense mer déjà lointaine ! Non, cela ne la console pas, la vieille grand-mère, de songer qu'ils l'emmènent si loin que c'est comme s'ils l'emportaient sur une autre terre, quelque part, dans le ciel profond !

C'est l'heure maintenant où l'enfant s'éveillait d'ordinaire... Un gazouillement dans son berceau, un frais éclat de rire. Puis un coup de ses petits pieds, un autre, et encore, jusqu'à ce qu'édredon, couverture, draps, tout fût épars de tous côtés, en dehors du lit défait. Et soudain, la voilà à quatre pattes, montrant sa petite tête blonde et bouclée, son petit derrière d'amour rose et mutin, victorieux de la chemise. Elle regardait malicieusement de ses grands yeux bleus qui riaient, et, si grand-mère était éveillée, si même grand-mère dormait, — mais alors d'une voix plus câline, — elle demandait :

« Grand'maman, est-ce que je peux aller vers toi ? »

Grand'maman, qu'elle fût éveillée ou encore à moitié endormie, ne manquait jamais de répondre :

« Viens, ma mignonne, viens, ma chérie... »

Alors, c'étaient des baisers à n'en plus finir, jusqu'à ce que la petite capricieuse sentit dans tous ses membres le besoin de sauter et de courir, ce qu'elle faisait très bien sans quitter le lit, s'embarrassant aux couvertures, tombant sur la grand'maman ravie, la foulant, la triturant de ses menottes et de ses genoux. Puis elle se recouchait près d'elle et entamait des conversations pleines d'intérêt.

« Dis, grand'maman, pourquoi que tu as les cheveux tout blancs ?

— C'est parce que je suis vieille, ma petite.

— Grand'maman, pourquoi que tu es vieille ? Est-ce que tu ne seras plus jamais jeune ? »

Grand'maman soupire. Mais la changeante déjà pense à autre chose :

« Grand'maman, fais-moi rire ! » Et elle s'étend tout de son long en travers du lit, où elle reste bien tranquille, sérieuse, souriant seulement du coin de l'œil, jusqu'à ce que la grand'mère, lui chatouillait la poitrine du bout de ses doigts, ait chanté :

Ris, ris, ris, petite hirondelle,

Ris, ris, ris, petite souris.

Alors, elle éclate, elle rit jusqu'à n'en plus pouvoir, et elle crie :

« Encore ! »

La bonne grand'mère recommence, car elle ne sait pas dire non. C'est une faculté que Dieu a refusée aux grand'mères.

Ce n'est pourtant pas que les conseils lui manquent, ni même les remontrances. A table, lorsqu'elle mange elle-même la soupe de la petite, de peur que l'oncle ne fasse les gros yeux, ou ne gronde, ou même ne mette l'enfant à la porte, ce vieux garçon d'oncle, pour bien attester qu'il s'en lave les mains, ne manque jamais de s'écrier, en haussant les épaules :

« Quelle éducation, bon Dieu, quelle éducation ! »

La vieille grand'mère pense à toutes ces choses et se lève le cœur bien gros. Elle espère, une fois debout, se distraire aux soins du ménage. Mais chaque pas dans l'appartement vide renouvelle ses souvenirs. Voici la chaise d'enfant, le lit des poupées, le livre d'images, le cheval à bascule, qui, dans le corridor, a fait tant de fantastiques chevauchées.

Oh ! si l'on pouvait ainsi presser la marche des heures, la marche des heures solitaires, qui tombent si lentement au grand abîme... Elles passent pourtant, mais à quoi bon ? Le repas est servi à la grande table, où tant de places, l'une après l'autre sont devenues vides... Elle n'a pas faim, la vieille grand'mère. Décidément, elle fera mieux de sortir, de s'en aller ici ou là, chez ses bonnes amies qui lui parleront de l'enfant.

... Le thé est servi dans les tasses fumantes ; les tartines, les petits gâteaux circulent, sans préjudice pour les petites phrases dont l'unisson fait comme un pépiement d'oiseaux, au mois de juin, sur les cerisiers.

« Figurez-vous que mon mari... Comme elle doit vous manquer, cette chère petite... Ah ! ces domestiques, tenez, ce matin encore... Pauvre Madame, vous devez vous sentir bien seule... C'est comme je vous dis, ma chère, elle les avait cachés sous son matelas... Les enfants sont si ingrats ; ils ont si vite oublié ! »

Ces tristes consolations, mêlées au bourdonnement des paroles indifférentes, font saigner un peu plus le cœur de la vieille grand'mère. Elle préfère encore être chez elle, seule avec ses souvenirs. La journée s'achève, lente et morne. Et le soir, dans son lit que le sommeil tarde à visiter, la pauvre solitaire rêve d'un pays divin où toute joie ne se résout pas en larmes, où la plante d'amour peut fleurir dans les cœurs sans que les vents de la vie en arrachent et en dispersent les rameaux.

(*Le Chemin d'Espérance*).

H. WARNERY.